

Compte rendu du troisième conseil d'école 2022-2023 jeudi 22 juin 2023

Présents:

Élus: M Laurence, maire

Représentants des parents d'élèves: M. Derouet Anthony, Mme Hinfray Juliette, Mme Ribet Caroline, Mme Bisson Katy, Mme Lepas Ludivine, Mme Vernet Rafika, Mme Bertoli Marion

Enseignantes: Mme Hamelin Karine, Mme Montaufray Céline, Mme Segovia Florence, Mme Osmond Mélanie, Mme Tchobo Amélie, Mme Pupet Patricia, Mme Gouye Claire

Absents excusés:

M.Le Granché, Inspecteur de l'Éducation Nationale,

M. Lepetit Simon, représentant des parents d'élèves

Mme Rey-Dorène Danièle, adjointe

Ouverture de séance: 18h30

Désignation de la secrétaire de séance: Mme Bisson Katy

1-Préparation de la rentrée 2023 et effectif:

L'effectif actuel de l'école est de 129 élèves.

Les prévisions pour la rentrée 2023:

A la date du 22 juin, les radiations sont au nombre de 2 et les inscriptions sont de : 1 TPS, 14 PS, 1 CP, 1CM1, 1 CM2
18 départs en CM2 dont 14 vers le collège Lavalley, 2 vers des collèges du secteur de leur domicile, 1 dérogation pour le collège Pasteur et 1 vers un collège privé.

La commission affaires scolaires s'est réunie le mardi 6 juin à la mairie : 3 demandes de dérogation ont été étudiées : 3 avis favorables pour les motifs suivants : commune proche de St Georges n'ayant pas d'école, nourrice du secteur, parent travaillant sur la commune de St Georges Montcocq.

L'effectif de la rentrée est à ce jour de 126. L'effectif est en légère baisse.

Répartition par niveau :

niveau	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total prévu
effectif	1	14	18	10	16	17	15	16	19	126

Ces chiffres sont susceptibles de changer jusqu'au jour de la rentrée.

Les effectifs de GS, CP et CE1 sont plafonnés à 24 élèves par une réforme gouvernementale.

Le mouvement des enseignants : Mme Tchobo a obtenu une mutation pour travailler auprès des enfants sourds et malentendants. Mme Guillemain Charlotte a été nommée sur le poste de St Georges Montcocq.

A la date d'aujourd'hui, l'équipe enseignante a ébauché un projet de répartition qui peut être modifié à la pré rentrée en fonction des inscriptions. Mme Hamelin rappelle que la répartition des élèves se fait en équipe. Cette étape prend du temps et tout le monde veille au mieux pour le bien-être des enfants. Il est impossible de prendre en compte les demandes particulières des familles (enseignants spécifiques).

une classe de TPS- PS-MS à : Mme Osmond

une classe de MS-GS à : Mme Montaufray

une classe de CP : Mme Segovia

une classe de CE1-CE2 à : Mme Guillemain

une classe de CE2-CM1 : Mme Pupet

une classe de CM1-CM2: Mme Hamelin

Trois niveaux vont être séparés les MS, CE2 et les CM1.

2. Le projet d'aménagement de la cour de l'école maternelle

La cour est clôturée depuis les vacances de printemps et les enfants profitent de l'ombre en ce moment. A partir de la rentrée, les enseignantes vont mobiliser les parents pour l'aménagement végétalisé. Mme Hamelin a transmis le dossier pour demander une aide financière auprès du projet Notre école Faisons-la ensemble. Le devis du mobilier s'élève à 7 300 euros. Mme Hamelin ne connaît pas le délai de réponse de la commission académique.

3. Le projet d'école : bilan

Pour l'axe 1 intitulé améliorer la compréhension orale dont l'objectif retenu par l'équipe est Ecouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte, les résultats aux évaluations nationales de septembre 2022 des CP sont très satisfaisants. Au niveau des CM2, 2 élèves sur 18 n'ont pas validés la compétence attendue à la fin du cycle 3.

Pour l'axe 2 intitulé rencontres en anglais dont l'objectif est Eveiller à la diversité linguistique et prendre part à une conversation. Les rencontres ont été réalisées : chorale en anglais en octobre, échange de petits cadeaux au moment de Noël, tea time . En fin de CM2, les élèves sont capables de réaliser une conversation autour du thème se présenter : dire son nom, son âge, sa classe, sa famille, son animal domestique, sa matière préférée, son plat préféré, les sentiments, les émotions, la date et la météo.

Pour l'axe 3 intitulé mieux se connaître dont l'objectif est de renforcer le partenariat avec les familles. L'équipe souhaite associer les parents dans le projet d'aménagement de la cour de maternelle en réalisant des chantiers paysagers. Pour l'année prochaine, il faudrait réaliser un trombinoscope des représentants des parents d'élèves afin que les parents puissent les identifier. Revoir avec l'APE pour faire aussi une photo des membres et diffuser les comptes rendus des réunions.

4. Les projets pédagogiques : bilan

Le projet culture cheval :

Les élèves ont été très bien accueillis par le centre équestre Le Picotin. La voltige sur cheval a suscité intérêt et vocation. En classe, les enfants ont légendé des photos pour les diffuser sur le blog. Le coût du projet s'élève à 4 608 €. La subvention du département s'élève à 3431,20€. Le reste sera pris en charge par l'APE et la coopérative.

Les classes de maternelle vont sortir au moulin de Fierville Les Mines, le vendredi 30 juin.

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 vont sortir au site archéologique de Vieux La Romaine le jeudi 6 juillet.

La natation : Les élèves du CP au CM2 ont pu bénéficier de 8 séances de natation. L'année prochaine, les séances vont être massées sur 4 semaines soit 2 séances par semaine. Il faudra vérifier la disponibilité des parents agréés. 16 CM2 sur 18 ont validé l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN).

La sécurité piéton n' a pas eu lieu car c'était une journée de grève et n'a pas été reportée.

Le jardin : la classe de CE2-CM1 s'occupent de la serre et des carrés jardin, ils ont planté des salades, des tomates, des haricots, des radis... Ils ont étudié le cycle des plantes et ont comparé les plantations dans la serre et dans les carrés jardin situés à l'extérieur. Ils ont déjà récolté des haricots et des radis.

L'équipe enseignante tient à remercier les parents accompagnateurs présents aux sorties, l'association des parents d'élèves pour son implication qui permet le financement de nombreuses activités et les mairies de Saint Georges Montcocq, Mesnil Rouxelin et Rampan pour le financement des sorties.

5. Présentation des comptes de la coopérative : bilan

La situation du compte de la coopérative à la date du 22 mai 2023 est de 9 178,86 euros. Attention les chèques des sorties et des transports n'ont pas été débités.

dons des familles : novembre 2022 : 2 370 €

Subventions des mairies : mairie de Saint Georges Montcocq : en attente mais prévu 2 500 €
en janvier 2023 : mairie de Rampan : 420 €
Mme Hamelin a fait une demande de subvention auprès de la mairie du Mesnil Rouxelin
en janvier et n'a pas eu suite à sa demande.

Subventions APE : versées en juin 2023 : en attente : 15 € par enfant : soit 1 920 €
600 euros pour Noël

Subventions conseil départemental (projets culture cheval) : pour les classes de CP – CE1 et CE2 : 3431,20 €

Les actions de la coopérative : -photographe Ogier : bénéfices : 842 €
- action livres : bénéfices : 159,20 €
-chocolats chevaliers d'Argouges : bénéfices : 338,04€
- entreprise Encore (bac de collecte de papier) : 6 levées : 89,61€
- kit écolier : but est non lucratif
participation famille : 1 248,40 €
facture majuscule : 1 250,37 €
pas de bénéfice pour la coopérative de -1,97 €

Le coût des transports septembre 2022 à mai 2023 : 649 €, Il manque les transports du mois de juin (sortie au centre équestre, sorties de fin d'année des classes de maternelle et de CE2-CM2).

le coût des spectacles au théâtre : 1 188€
SACEM : 76,78€

projet cour de récréation/jardin : 4 chaises : 59,60€
réserves d'eau : 235,17 €

Les goûters : Noël : pains au lait – pâtes de fruits – barres de chocolat – eau – jus de fruit – clémentines : 152,32€
carnaval : crêpes à la boulangerie de St Georges Montcocq : 168€ et jus de fruit:59,60€

Adhésion OCCE50 : 344,70€

Pour la commission des comptes, Mme Bisson et Mme Ribet valideront les comptes de la coopérative en septembre.

6-La constitution du bureau de vote

Pour préparer les élections des représentants de parents d'élèves , un bureau doit être constitué lors du 3ème conseil d'école: composé de la directrice, d'un enseignant et de deux parents. Le bureau de vote se réunira pour organiser les élections: préparer les bulletins de vote, vérifier la liste des parents. Mme Hamelin, directrice, Mme Osmond, professeur des écoles, Mme Vernet et M. Derouet, représentants de parents d'élèves constitueront le bureau. La date du jeudi 28 septembre à 17 h est arrêtée. La liste devra donc être prête pour le mardi 26 septembre 2023.

7. Informations diverses et questions des représentants de parents d'élèves

Pour clôturer la fin d'année, le pique-nique aura lieu le mardi 4 juillet à partir de 12h30. Les parents sont invités à venir partager ce moment.

La rentrée : le lundi 4 septembre 2023 à partir de 8h20.

La réunion d'informations de l'école sera le jeudi 21 septembre 2023 à partir de 20 heures dans la salle des tilleuls.

Opération « un livre pour les vacances » : Le ministère de l'éducation nationale offre à chaque élève de CM2 quittant

l'école primaire un livre à lire durant les vacances afin de renforcer le goût et la pratique de la lecture des futurs collégiens. Il s'agit d'un recueil de l'odyssée d'Homère. Cet ouvrage sera remis par la directrice le dernier jour d'école.

Questions des représentants de parents d'élèves :

- 1) Saint-Lô agglomération a renvoyé le financement de la piscine à la mairie. J'aimerais savoir si cela va avoir un impact sur l'école. Les classes qui participaient à la piscine pourront-elles l'année prochaine continuer à pouvoir bénéficier d'un cycle piscine dès le CP ?
Notre territoire est un des plus côtiers. L'apprentissage du savoir nager est donc primordial. J'espère que des questions financières ne vont pas mettre à mal cet enseignement qui est vital et qui doit commencer dès le plus jeune âge.
Suite à l'annonce de l'agglomération de ne plus prendre en charge les séances de natation scolaire, quelles sont les pistes envisagées au niveau de l'école (participation mairie, parents, Ape ?)
- 2) concernant la répartition de la classe de CM1 : est-ce que la classe sera divisée ? Si oui, est-ce qu'on demandera aux enfants les choix de camarades et est-ce que les enfants seront informés de la répartition des enfants avant la fin des classes ?

1) M. Laurence répond que Saint-Lô Agglomération avait pris en charge la compétence de l'apprentissage de la natation lors de la construction du centre aquatique pour inciter les communes à financer. L'agglomération renvoie ce coût aux communes qui ont la compétence scolaire. L'agglomération conserve le coût des transports. Pour la commune, le coût de l'apprentissage s'élève à 3 200 € (800 € par classe pour 8 séances). Une participation sera demandée aux communes du Mesnil Rouxelin et de Rampan.

2) Mme Hamelin répond que la question se pose aussi pour les niveaux MS et CE2. On fait des groupes hétérogènes pour avoir des éléments moteurs et en fonction des affinités et des fratries.

Mme Hamelin remercie les membres du conseil d'école.

La séance est levée à 19h45

La secrétaire de séance
Mme Bisson Katy

La directrice de l'école
Mme Hamelin Karine